

La collaboration sécurisée s'arrête au pare-feu

La messagerie électronique et le partage de fichiers, deux pratiques aujourd'hui courantes dans l'entreprise, sont les principaux vecteurs d'échange d'information. Ainsi l'étude Harris Interactive mandatée par IntraLinks révèle que dans 68 % des entreprises interrogées, « *la messagerie électronique est encore la principale méthode utilisée pour envoyer et échanger des fichiers volumineux et des données sensibles* ».

Comme le partage d'informations professionnelles est aujourd'hui un élément constitutif de la relation entre l'entreprise et ses partenaires, la sécurité de ces données est critique. Or, qu'elle transite en FTP ou en messagerie, l'information n'est protégée que dans le périmètre de sécurité déployé par l'entreprise, c'est-à-dire sous la couverture du pare-feu (*firewall*).

L'étude souligne également la problématique juridique associée à ces échanges. L'entreprise doit et devra de plus en plus faire face à des difficultés de nature juridique. La conformité devient une problématique lourde, et plus de 50 % des entreprises y sont confrontées, qu'il s'agisse des réglementations IT nationales ou réglementations industrielles.

Aller au-delà du pare-feu

Tout cela pour constater que « *les entreprises ne fournissent pas aux employés les outils de partage de fichiers sécurisés et normalisés dont ils auraient besoin pour leur travail de collaboration au-delà du pare-feu.* »

« *La réussite d'une société a toujours été conditionnée par une collaboration efficace. Mais aujourd'hui, la nature de la collaboration est en train d'évoluer* », souligne **Fahim Siddiqui**, Chief Product Officer chez IntraLinks. « *De nos jours, l'entreprise se développe à travers un large réseau de relations avec les partenaires commerciaux et les clients, mais également grâce à un large éventail d'interactions allant de la communication la plus simple jusqu'aux relations les plus complexes mettant en œuvre processus, collaboration et échange de contenu sécurisés.*

Sans des contrôles adéquats, la sécurité et la conformité sont compromises, ce qui relève de la responsabilité des départements IT. Les entreprises doivent déterminer dans quelle mesure la technologie du cloud et une solution de collaboration normalisée pourraient assurer un contrôle et une gestion efficaces des informations sensibles, à l'intérieur comme à l'extérieur du pare-feu. »